

SNEP section académique Besançon

NOVEMBRE 2021

Pour une jeunesse plus sportive : 4 h d'EPS pour tous et toutes !

Les constats d'une sédentarité en progression par suite de la période COVID et d'une baisse des capacités physiques des jeunes ont rendu nécessaire le renforcement de la pratique physique et sportive en France.

Celui-ci doit permettre de répondre à des enjeux de santé, d'émancipation, de développement culturel et de vivre-ensemble.

À cet égard, l'École joue un rôle fondamental car elle permet à tous les élèves sans distinction, via l'EPS obligatoire et le sport scolaire, de pratiquer et d'apprendre dans les activités physiques sportives et artistiques.

C'est aussi à l'école que des habitudes de pratique se construisent pour l'avenir.

Nous affirmons qu'il est possible d'aller vers une jeunesse plus sportive en renforçant la place de l'EPS au sein du système éducatif. C'est à l'opposé des décisions politiques qui n'ont fait qu'affaiblir la place de cet enseignement ces dernières années. (*)

Le SNEP-FSU propose l'augmentation des horaires de l'EPS obligatoire à 4 heures durant toute la scolarité. C'est un levier déterminant pour permettre le développement d'une culture sportive dans notre société et de lutter contre les dangers de la sédentarité.

Cette augmentation horaire doit s'accompagner d'une revalorisation de l'EPS au sein d'une École rénovée (programmes, équipements, évaluation, recrutements...). (**)

Le SNEP-FSU continuera d'agir avec les enseignants, les acteurs de l'école, les parents d'élèves et les sportifs.ves pour le développement du sport pour tous et toutes.

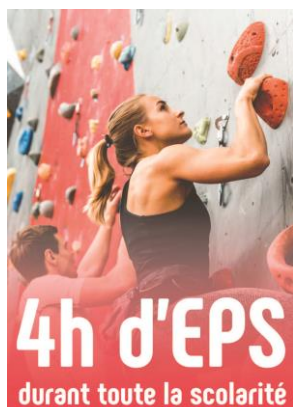
Ivan BOUDAY, secrétaire académique, 0679164224

S3-besancon @snepfusu.net

(*) Exemples d'affaiblissement de l'EPS dans le système éducatif :

- Il n'y a plus d'épreuve pour l'EPS au Diplôme National du Brevet depuis 2017 (réforme Belkacem).
- Les suppressions de postes sont massives depuis l'arrivée de JM Blanquer au ministère de l'Éducation Nationale. Depuis 2017, il y a eu 73 121 élèves de plus dans le second degré public pour (à minima) 771 postes de moins d'enseignant.es d'EPS.

(**) La revalorisation de l'EPS passe par plusieurs revendications que vous pourrez retrouver sur notre plaquette « Une Jeunesse plus sportive, c'est possible » de la Semaine de l'EPS 2021 : <http://www.semaineeps.snepfusu.fr/wp-content/uploads/2021/09/20210713-3-volets-A4-WEB.pdf>



**Site spécial "Semaine de l'EPS" : www.semaineeps.snepfusu.fr
pour voir et soutenir.**